A L'OFFICIEL

MEDAILLES D'HONNEUR

Voici la suite de la liste des médailles d'honneur accordées, par le Ministre du commerce, à des ouvriers et employés du Nord :

MM. Michaux (Hector), porion à la Compagnie des mines d'Anzin, à Vieux-Condé. — Michaux (Nestor), chef de carreau à la compagnie des mines d'Anzin, à Condé-sur-l'Escaut. — Moneaux (Maximin-Joseph), employé à la compagnie des mines d'Anzin, à Vieux-Condé. — Michel (Joseph), ouvrier dans la maison Lemaire et Dillies, à Roubaix. — Michel (Xavier), mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Condé-sur-l'Escaut. — Michez (Louis-Alfred), ouvrier dans la maison Wargny et Grimonprez, à Lille. — Michiels (Gustave), ouvrier à la société anonyme de la faïenterie d'Onnaing, à Onnaing. — Mildoux (Edmond) chef de manœuvre à la compagnie du chemin de fer du Nord, à Feignies — Millot (Henri), tisseur dans la maison Boët, à Saint-Souplet. — Minez (Désiré), garçon boulanger dans la maison Copin, à Brutille. — Minon (Camille), ouvrier malteur dans la maison Autier, à Maubeuge. — Mioux (Célestin), surveillant à la compagnie des mines d'Anzin, à Denain. — Molet (Eugène), encoleur dans la maison Boët, à Saint-Souplet. — Moncenecourt (Jean-Baptiste), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Monnez (Constant), porion à la compagnie des mines d'Anzin, à Abscon. — Monnez (Auguste-Désiré), chef charpentier à la compagnie des mines d'Anzin, à Anzin. — Montuelle (Henri), ouvrier pensionné de la compagnie des mines d'Anzin, à Denain. — Moreau (Alexis-Léon), ouvrier verrier dans la maison Fournier et Cie, à Trélon. — Morel (Arthur), ouvrier imprimeur dans la maison Hector Weil fils à Marly. — Moreaux (Alphonse), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain. — Mortelette (Benoit-Michel), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Morel (Edouard), ouvrier pensionné de la compagnie des mines d'Anzin, à Denain. — Mortreux (Edmond), ouvrier mineur à la compagnie anonyme des mines de Meurchin, à Sauvin. — Mouflard (Louis), mécanicien dans la maison Copin, à Cambrai. — Mouques (Jean-Baptiste-Augustin-Denis), garçon brasseur dans la maison veuve Jérôme Descendt, à Bossèlège. — Mouty (César-Laurent), aiguilleur à la compagnie des mines d'Anzin, à Trith-saint-Léger. — Muiquin (Jules), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Nallez (Jean-Baptiste), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Abscon. — Nallez (Louis), mineur retraité de la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Nicodème (Désiré-Joseph), ajusteur à la compagnie des mines d'Anzin, à Anzin. — Nicolas (Louis-René), ouvrier menuisier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Noé (Louis), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Fenain. — Noël (Gustave-Célestin), ouvrier peintre à la compagnie du chemin de fer du Nord, à Lille. — Noël (Magloire), tisserand dans la maison Scrive-Loyer, à Marquette-lez-Lille. — Noll (Jules-Désiré), ouvrier tisserand dans la maison Charles Tiberghien et fils, à Fourcoing. — Nortier (Jean-Baptiste), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain. — Nortier (Raymond), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain. — Nortier (François-Joseph), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain. — Notrice (Camille), contremaître à la filature Boët, à Saint-Souplet. — Mme Notrice, née Lemoine (Clarisse), ouvrière dans la maison Boët, à Saint-Souplet. — MM. Nutten (Théophile-Joseph), peigneur de lin dans la maison Drieux et fils, à Lille. — Oquident (Alexandre-Joseph), chauffeur à la société des établissements métallurgiques de Ferrière-la-Grande, à Ferrière-la-Petite. — Mme Orgaert, née Strickanne (Emélie-Clémence), ouvrière dans la maison V. Pouchain et Decroix, à Armentières. — M. Overlot (Eugène), ajusteur à la compagnie des mines d'Anzin, à Anzin. — Mlle Paco (Marie), ouvrière dans la maison Vermesch et Lefebvre, à Tourcoing. — MM. Pagniez (Pierre-Joseph), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Auberchicourt. — Panlou (Eugène), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Auberchicourt. — Panlou (Nicolas), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Auberchicourt. — Parent (Emile-Frédéric-Joseph), ouvrier typographe dans la maison Alfred Reboux, à Roubaix. — Parent (Joseph), lampiste à la compagnie des mines d'Aniche, à Auberchicourt. — Pavot (Adolphe), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Pavot (François-Désiré), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Pavot (Henri), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Payen (Adolphe), garde-barrière de la compagnie des mines d'Anzin, à Denain. — Peau (Florentin), ouvrier dans la maison Huet et Mac Avoy, à Roubaix. — Pélissier (Adolphe-Gustave-Oscar), compositeur à l'imprimerie L. Danel, à Lille. — Penin (Jean-Baptiste), garçon brasseur dans la maison Wattremez-Wallerand, à Louvignies-Quesnoy. — Pénincq (Louis), ouvrier dans la maison Ernest Dervaux, à Vieux-Condé. — Mme Pérat, née Pénthieu (Mathilde-Rosalie), contremaîtresse dans la maison Boutry-Droukers, à Lille. — MM. Petit (Charles-Louis), ouvrier menuisier dans la maison Mathurin, à Douai. — Petit (Amaury-Victor), ouvrier chaudronnier dans la maison Cordonnier frères, à Cambrai. — Peit (Joseph-Auguste), ouvrier chaudronnier dans la maison Cordonnier frères, à Tilloy. — Pétrisot (Xavier), ouvrier fondeur dans la maison Fournier et Cie, à Trélon. — Picavet (Apollinaire-Joseph), surveillant de tissage dans la maison V. Pouchain et Decroix, à Armentières. — Piccavet (Omer-Désiré), contremaître à la filature V. Pouchain et Decroix, à Armentières. — Picques (Jules-Joseph), manœuvre à la société anonyme des verreries de Fresnes, à Fresnes. — Pierrot (Georges-Alfred), ouvrier dans la maison Fournier et Cie, à Trélon. — Mlle Pinoy (Mélanie), dévideuse dans la maison Louis Bernard Flipo, à Tourcoing. — MM. Planque (Alexandre) ouvrier dans la maison Motte-Cordonnier, à Armentières. — Plouviet (Alphonse-Joseph), contremaître à la compagnie d'éclairage par le gaz, à Roubaix. — Pollet (André), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Pollet (François), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Pontifer (Alphée), ouvrier chaudronnier à la compagnie des mines d'Anzin, à Saint-Vaast-la-Haut. — Porée (Gustave), ouvrier dans la maison I. Scrive et fils, à Marcq-en-Barœul. — Postel (Edouard-Constant), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Abscon. — Postelle (François), chef porion à la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Pot (Antoine-Louis), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain. — Pottié (Jean-Baptiste-Joseph), ouvrier dans la maison Devos frères, à Comines. — Pottier (Arthur), ouvrier maçon dans la maison Goffin, à Roubaix. — Poulain (Léonard-Joseph), ouvrier mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Escaudain. — Poulain (Jean-Baptiste), ouvrier mineur à la compagnie anonyme des mines de Meurchin, à Sauvin. — Prébernard (Edmond), aiguilleur principal retraité de la compagnie du chemin de fer du Nord, à Jeumont. — Prevost (Oscar-Louis), ouvrier à la compagnie continentale du gaz, à Lille. — Prouveur (Louis), ouvrier à la compagnie des mines d'Anzin, à Fenain. — Mlle Prouvost (Victorine-Césarine), bobineuse dans la maison C. et J. Pollet, à Roubaix. — Mlle Provencalle (Zoé), ouvrière dans la maison veuve Vincent Schmidt, à Fresnes. — MM. Prudhomme (Prudent-Hippolyte), garde-barrière à la compagnie des mines d'Anzin, à Denain. — Quarez (François), poseur à la compagnie des mines d'Anzin, à Bruay-sur-l'Escaut. — Quensier (Léon), ouvrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Quiévryn (Alphonse), monteur dans la maison Louis Segard, à Roubaix. — Quinchon (Pierre-Joseph), employé retraité de la compagnie du chemin de fer du Nord, à Somain. — Quiquienpois (Jules), ancien mineur à la compagnie des mines d'Anzin, à Fresnes. — Ramery (Louis-Léon), ouvrier tisseur dans la maison veuve Henri Becquart, à Houplines. — Raout (Toussaint), garde-barrière à la compagnie des mines d'Anzin, à Denain. — Regniez (Pierre-Louis), ajusteur à la compagnie des mines d'Aniche, à Aniche. — Rémy (Benjamin), surveillant à la compagnie des mines d'Anzin, à Anzin. — Rémy (François-Xavier), ouvrier mouleur dans la maison Wauthy, à Sin-le-Noble. — Renard (Jean-Baptiste), mineur retraité de la compagnie des mines d'Anzin, à la Sentinelle. — Renart (Gustave-Joseph), magasinier dans la maison Lefebvre, à Tourcoing. — Renourt (Cyriaque-Léandre), employé dans la maison Fournier et Cie, à Trélon. — Renoncourt (Jean-Baptiste), ouvrier mineur à la compagnie des mines Vicoigne et de Nœux, à Saint-Amand. — Renolte (Léon-Victor), ouvrier verrier dans la maison Fournier et Cie, à Trélon. — Richez (Casimir), charpentier retraité de la compagnie des mines d'Anzin, à Anzin. — Rigaumont (Albert-Joseph), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Rigaumont (Jules-Joseph), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Rigaumont (Rosa-Téphir), ouvrier verrier à la société anonyme des verreries réunies de Sars-Poteries, à Sars-Poteries. — Ringot (Hubert-Joseph), forgeron à la compagnie royale asturienne, à Auby. — Rivière (Gabriel), employé à la compagnie des mines d'Anzin, à Vieux-Condé. — Mlle Rivière (Célina), employée dans la maison Maton frères, à Aniche. — Mlle Robert (Philomène), ouvrière à la blanchisserie et teinturerie de Cambrai, à Cambrai. — MM. Rodringuez (Ferdinand), manœuvre à la société des établissements métallurgiques de Ferrière-la-Grande, à Ferrière-la-Petite. — Roland (Hippolyte-François-Louis), ouvrier dans la maison Huysentruit, à Bergues.

(A suivre).

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Varlet, commis à Boulogne, nommé commis principal à Douvrin et non installé, est maintenu, sur sa demande, à Boulogne, en remplacement de M. Chinot, nommé à Boulogne et non installé, maintenu à Lens. — M. Diénin, commis à Recques (emploi supprimé), passé à Calais, en remplacement de M. Prévost, nommé commis de sous-direction à Avranches. — M. Cayla, commis à Lumbres (emploi supprimé), est nommé à Cayvin, en remplacement de M. Marquant, nommé commis principal à Mannay (Somme).

AU PORT DE DUNKERQUE

Par arrêté du 6 décembre 1907, M. Messen (Charles-Désiré), maître de port de 1re classe à Dunkerque, a été admis à la retraite, sur sa demande, à dater du 1er février 1908.

Conformément à ladite demande, M. Messen cessera définitivement ses fonctions à partir de la même date.

Par arrêté du 20 janvier 1908, M. Girou (Clément-Célestin, maître au cabotage, a été nommé *maître de port de 4e classe à Dunkerque*, à dater du 1er février 1908, en remplacement de M. Messen.

MUSEE COMMERCIAL A DUNKERQUE

La Chambre de commerce de Dunkerque est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt qui n'excédera pas 4 p. 100, une somme de 40.000 fr., en vue de faire face aux dépenses de construction et d'aménagement d'un musée commercial dans la cour de l'entrepôt réel des douanes.

LE PILOTAGE A DUNKERQUE

Par décret rendu sur la proposition du ministre du commerce, les articles 41, 66, 67, 69, 70 du règlement général du pilotage, pour le premier arrondissement maritime, relatif au port de Dunkerque, sont modifiés comme suit :

La solde des agents du pilotage est portée à 6.000 francs pour l'officier, chef du pilotage; de 1.500 à 2.200, pour le sous-chef du pilotage; à 3.000, pour le receveur; de 2.400 à 2.700, pour les capitaines ou maîtres de bateaux à vapeur.

La solde des capitaines ou maîtres de bateaux, pilotes, mécaniciens et chauffeurs sera fixée par la commission administrative d'après le cours de la place, de même que pour les employés divers, s'il y a lieu.

Les gratifications ne dépassant pas 1.000 francs pour le receveur; 750 francs pour le sous-chef; 350 francs pour les matelots des corvettes; et, deux mois d'appointements pour les autres agents du pilotage peuvent être accordés les fins d'années par la commission administrative sur le vu d'un état présenté par les corporations des pilotes.

RECOMPENSES AUX MEDECINS

Dans la liste des médecins, vétérinaires et pharmaciens civils auxquels ont été conférés, par décision du 14 janvier 1908, des récompenses honorifiques pour les soins ou les médicaments qu'ils donnent gratuitement, soit aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles, soit aux chevaux de l'arme, nous relevons les noms suivants :

MM. Sename, à Quesnoy-sur-Deûle; Brunelle, à Lens; Vallée, à Anzin; Dehaine, à Aire-sur-la-Lys; Girard, à Iwuy, ont obtenu chacun une lettre d'éloges officiels.

Une médaille de bronze a été accordée à MM. Lecouvre, à Nœux-les-Mines; Jacquet, à Haubourdin; Mochez, à Onnaing; Bouchez, à Busigny; Foutry, à Masnières.

M. Montois, vétérinaire à Tourcoing, a obtenu une lettre d'éloges officiels.

TOUJOURS A LILLE

Peut-on douter plus longtemps de l'efficacité des *Pilules Foster pour les Reins* puisque chaque jour pour ainsi dire une nouvelle preuve est donnée faisant une suite ininterrompue dans ces colonnes ? Lorsqu'il s'agit de faits qui se sont passés à des distances considérables d'ici, il est non sans raison plus facile d'y croire que d'y aller voir, mais lorsqu'il est offert des preuves comme celle ci-dessous, toujours dans le pays même, on ne peut faire autrement que de reconnaître avec quelle bonne foi sont annoncées les guérisons par les Pilules Foster pour les Reins. Le récit qui suit en est une preuve de plus. M. Lemaigre, 23, rue des Pénitentes, Lille, nous dit : « Il y avait plus de huit années que je souffrais continuellement des reins. J'avais déjà employé bien des remèdes et suivi tous les traitements qui m'avaient été ordonnés sans obtenir de soulagement, et mon état s'aggravait. Les douleurs étaient parfois si aiguës que la moindre besogne m'était pénible et qu'à plusieurs reprises j'avais dû abandonner mon travail. Je ne dormais pas la nuit et j'étais plus fatigué le matin en me levant que le soir en me couchant. Mes urines étaient troubles et laissaient un dépôt glaireux ; l'appétit me faisait défaut et je m'affaiblissais. J'avais des vertiges, des éblouissements et des sueurs suivies de frissons.

C'et alors que j'essayai les Pilules Foster pour les Reins vendues à la pharmacie Leclercq, 16, Grand'Place, Lille. A ma grande satisfaction, je puis dire que j'avais trouvé mon salut car dès le premier jour je me sentais déjà mieux et après guère plus d'une semaine de traitement, mes urines étaient devenues claires et naturelles, je reposais la nuit, je me sentais plus fort, je n'avais plus ni vertiges ni éblouissements, en un mot, j'étais rétabli. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. 29.

1649-5

Chronique des Sports

AUTOMOBILISME

La commission sportive de l'Automobile-Club de France qui s'est réunie avant-hier après-midi n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne le circuit du Grand Prix de 1908.

M. Deason a été nommé commissaire général pour cette épreuve ; on ne pouvait faire un *meilleur choix*. On se rappelle que M. Deason avait organisé l'an dernier, de façon heureuse le concours des véhicules industriels et la Coupe de la Presse.

***

On sait l'intérêt que présente pour la diffusion de l'automobile et surtout de l'automobile utilitaire la découverte de bandages qui en présentant toute garantie au point de vue de l'élasticité et de la solidité soient d'un prix de revient peu élevé. C'est pourquoi on ne saurait trop, à notre avis, apporter d'attention au concours de roues élastiques qui, pour la troisième fois, sera disputé cette année, du 7 au 17 avril.

Aux termes du règlement de l'épreuve, sont admis à participer au concours les véhicules de roues élastiques dont le moteur rentre dans l'une des catégories suivantes :

Première catégorie. — 1 cylindre de 100 d'alésage maximum.

2 cylindres de 80 d'alésage maximum.

4 cylindres de 65 d'alésage maximum.

Deuxième catégorie. — 4 cylindres de 85 m/m d'alésage maximum.

Troisième catégorie. — 4 cylindres de 100 m/m d'alésage maximum.

6 cylindres de 105 m/m d'alésage maximum.

Cinquième catégorie. — 4 cyl. de plus de 125 m/m.

6 cyl. de plus de 105 m/m.

CYCLISME

Aujourd'hui vendredi, M. Arthur Capart, secrétaire de la section roubaisienne du « Nord-Touriste » fera dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, place Chevreul, à Roubaix, sa conférence sur la Picardie, la Champagne et les Ardennes Françaises.

Cette conférence sera accompagnée de nombreuses projections lumineuses inédites qui feront défiler sous les yeux des spectateurs les merveilles naturelles et les richesses architecturales inouïes que contiennent ces régions.

Tous les sociétaires du « Nord-Touriste » et leur famille sont invités à assister à cette conférence. Ils pourront entrer sur présentation de leur carte d'identité à partir de 8 heures du soir.

Football-Association

Le Football-Club des Sports de Roubaix organise sous le nom de Challenge Torrio une grande épreuve de Football-Association.

Ce challenge est international et ouvert aux sociétés indépendantes qu'affiliées à la F. S. A. P. F.

Les engagements sont reçus jusqu'au 26 janvier courant à minuit.

Les éliminatoires commenceront le dimanche 2 février prochain.

LES TIRS
A LA MADELEINE

Nous rappelons aux amateurs de Tir le concours aux volailles et gibier organisé par la société La Madeleinoise, en son stand, café du Comte de Lille, 89, rue de Lille. La Madeleine, les dimanches 26 janvier et 2 février, de 10 heures à 7 heures du soir. 35 prix importants.

LES COQS
A ANICHE

Dimanche prochain, 26 janvier, un grand concours de coqs aura lieu chez le citoyen Bultez François, cantine de la Brasserie Ghienne, rue d'Elhaie. Le concours se composera de 8 parties. La mise sera de 6 pour 15. Mise au parc à 3 heures précises.

Les Maladies du Cœur

Presque toutes les maladies du cœur se manifestent par une insuffisance urinaire accompagnée d'enflure des pieds, des jambes, des mains et du cou, d'oppression, de troubles de la vue, de vertiges, etc. Tous ces symptômes disparaissent par l'usage régulier du *Sel de Vittel*. La boîte pour traitement de 20 jours est envoyée contre mandat de 3 fr. 15 par M. J. Boillot, 20, rue Geoffroy l'Asnier, à Paris.

Dépôts : Lille, pharmacie Collardet. — Douai, pharmacie Delaoutre. — Cambrai, pharmacie Louvet. — Dunkerque, pharmacie Lefebvre.

Roubaix, pharmacie Gerreth. — Tourcoing, pharmacie Bruneau.

4282-5

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 23 janvier 1908

COLZAS. — Calmes. — Cour. 87 ». — Proch. 85 50. — M.-Av. 84 ». — 4 mai 79 50.

BLES. — Calmes. — Cour. 22 45. — Proch. 22 70. — M.-Av. 23 25. — 4 mars 23 35. — 4 mai 23 90.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 18 50. — Proch. 18 50. — M.-Av. 18 75. — 4 mars 18 75. — 4 mai 18 25.

AVOINES. — *Calmes.* — *Cour.* 17 80. — Proch. 17 75. — M.-Av. 18 ». — 4 mars 18 10. — 4 mai 18 15.

LINS. — Cour. 53 25. — Proch. 53 ». — M.-Av. 51 50. — 4 mai 51 25.

FARINES. — *Calmes.* — *Cour.* 30 05. — Proch. 30 25. — M.-Av. 30 40. — 4 mars 30 75. — 4 mai 30 85.

ALCOOLS. — *Calmes.* — *Cour.* 42 25. — Proch. 42 75. — M.-Av. 43 25. — 4 mai 44 75. — 4 dern. 40 ». — 3 oct. 38 75.

SUCRES. — Fermes. — Cour. 28 25. — Proch. 28 50. — 4 mars 29 ». — 4 mai 29 37.

UN BON CONSEIL

Si vous êtes atteint de CONSTIPATION, si votre estomac fonctionne difficilement et que par suite vous éprouvez des malaises, des maux de tête, de la lassitude, des douleurs dans le dos et dans les membres, faites usage des **Dragées de santé Dubus** et vous retrouverez la santé,

Ces dragées sont souveraines dans ces cas et leur efficacité leur a valu six médailles d'or aux Expositions. La boîte de 100 dragées : 1 fr. 50, Pharm. DUBUS, 7, rue des Arts, LILLE.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 23 janvier 1908.

Le Marché tout en gardant une certaine fermeté subit un temps d'arrêt dans son mouvement de hausse.

La tendance peu favorable du Marché de New-York, en dépit de l'amélioration réelle du Marché monétaire, calme un peu l'optimisme de la spéculation européenne.

La Rente Française est mieux tenue à 95.72, Parmi les Fonds d'Etats étrangers, l'Extérieure à 93.95 et le Turc Unifié à 96.32 sont fermes. Les Fonds Russes sont un peu plus calmes. Le 5 % 1906 est à 96.42, le 3 % 1891 à 69.35 et le 4 % 1901 à 84.10.

Les Etablissements de Crédit demeurent assez soutenus sur la perspective des émissions prochaines. La Banque de Paris s'inscrit à 1460. Le Crédit Lyonnais se maintient à 1835.

Les Chemins Français sont toujours peu travaillés. Le Nord à 1778. L'Action Lyon à 1368 et l'Orléans à 1369.

Les Chemins Espagnols sont peu changés. Le Saragosse à 378. Les Andalous sont à 158 et le Nord d'Espagne passe à 278.

Les Valeurs de Traction sont inactives. La Thomson fléchit à 635. Les Omnibus suivent à 932. Le Métropolitain est inchangé à 508.

Tenue plus irrégulière des Valeurs Industrielles Russes. La Sosnowice progresse à 1793 pour finir à 1774. La Hartmann oscille entre 608 et 608.

Les Valeurs cuprifères sont assez soutenues. Le Rio entre 1729 et 1738. Le Cape-Copper passe à 192,50 et le Tharsis peu changée à 159. Le Platine en bonne allure à 517 revient à 506. Les Mines d'Or sont plus soutenues. East-Rand 92.25. Ferreira 431. Goldfields 57. Randfontein 34.25. Rand-Mines 140,50. Goerz à 20. On traite la De Beers à 360.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 23 janvier 1908.

L'abaissement du taux de l'argent depuis 15 jours est une preuve évidente de l'abondance de capitaux, aussi nous estimons que la Bourse ne peut tarder beaucoup plus longtemps à en ressentir les effets.

En attendant, les affaires restent faibles. Les Tramways sont moins travaillés que la veille.

Autrefois la goutte, l'origine en étant inconnue, était considérée comme incurable ; mais on sait aujourd'hui que la cause déterminante de la goutte est l'excès d'acide urique sécrété par l'organisme, et

la GOUTTE est curable

car il ne reste plus, en effet, qu'à expulser cet excès d'acide, problème entièrement résolu une fois pour toutes, et abondamment prouvé, par les milliers de malades qui ont pris de l'**URICURE** et se sont ainsi parfaitement guéris de la goutte, des rhumatismes et toutes autres affections engendrées par l'acide urique.

L'URICURE, facile à prendre, ne dégrade pas l'estomac et ne dérange en rien les fonctions de l'estomac. Prix : 3 fr. le flacon de 50 tablettes, soit 10 centimes la dose.

Pour recevoir franco échantillon, envoyez cet article découpé et 0 fr. 30 pour frais de timbre-poste à l'Urical (Colombe & Cie) 316, rue St-Honoré (Entresol) Paris.

Economiques 990. Jouiss. Caire 1120. Oblig. Rio de Janeiro 400 et 197,50 l'action. Divid. Bruxellois 1285.

Le Marché sidérurgique reste discuté. Cockerill 1685. *Ougrée 1251.*

Aux Charbonnages, on est généralement plus ferme, et les plus-values sont nombreuses, citons Amercœur à 2687. Chevalière à Dour 1810. Espérance-Fortune 900. Houillères-Unies à 328. Réunies de Charleroi à 2050. Trieu-Kaisin à 1080. Grand'-Machine 3650.

Les Zincs restent bien orientés. Silésie 1552. Vieille-Montagne 850.

Le Marché des Glaces perd du terrain.

Les Valeurs Coloniales sont complètement délaissées.

Fermeté des Etrangères, particulièrement des Valeurs Russes, les Priv. Ferm. Prokorow sont encore obtenables à 572, prix qui est peu en rapport avec la bonne situation industrielle de cette entreprise. Russo-Belge 1002. Dniéprovienne 1390.

Le charbonnage Kaiping se maintient à 52.

BOURSE DE LILLE

Lille, 23 janvier 1908.

L'on semble satisfait au *Marché des Valeurs* Charbonnières du résultat de l'extraction de l'année 1907 que nous avons fait connaître hier à nos lecteurs. La tendance est généralement satisfaisante à presque tous les compartiments. Aniche *toujours* bien traité à 1553. Anzin enregistre quelques bonnes transactions à 6460. Bruay n'a que des acheteurs 805, le dixième reste avantageux à 89,75. Bully semble mieux disposé à 96,75. Carvin s'est complètement ressaisi. l'on se partage le titre à 2095 pour éviter une reprise trop rapide. Le cinquième est bien acheté à 424. Ceux qui auront suivi nos conseils d'achat n'auront pas à le regretter. Clarence se consolide à 190. Courrières remonte à 2595. Crespin est discuté à 73. Nouvelle avance de Douchy à 954. Dourges se répète à 307. Drocourt revient à 4505. Escarpelle relativement calme à 950. Ferfay en augmentation à 1765, restant demandé audit cours. Flines mieux à 85. Lens ne se départ pas de sa bonne tenue à 810. Le 10e Lens régagne une fraction à 31.50. Liévin s'échange couramment à 4300, ainsi que la coupure à 143,25. Le groupe Marles reste ferme. Le 30 % en hausse à 2230. La Part 70 % progresse également à 3095 et le 30e pesse à 155. Ligny sans variation à 295. Le cinquième Meurchin lisse disposé à 2750. L'entier est recherché sans contre-partie. Ostricourt très résistant à 2047. Thivencelles à 800 ne saurait tarder à montrer des meilleures dispositions. Vicoigne répète le cours de 1225, le dixième plus calme à 122,75. Au groupe sidérurgique, Denain-Anzin rétrograde à 1959

A VENDRE
VASTE TERRAIN
SITUÉ
rue Chanzy, à Hellemmes-lez-Lille
4.700 mètres carrés
Bonnes Conditions

S'adresser à M. MARTIN, notaire, 11, rue Jacquemars-Giélée, ou à, rue de Courtrai, à LILLE.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile VEST.

Lille, 44, rue de Béthune.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

du 23 Janvier 1908

BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	96 50	95 72
3 0/0 amortissable	...	102 76
Italiens	...	94 10
Rente consolidé 4 0/0	...	102
Russe 3 0/0	69 70	69 35
Argentin 1896	...	91 25
Argentin 1900	...	...
Serbe 5 0/0 nouveau	...	...
Serbe 4 0/0	83 70	84 60
Brésil 5 0/0	...	87 50
Brésil 4 0/0	84 70	84 40
Ext. Espagne 4 0/0	93 87	94 25
Portugais 3 0/0	...	91 75
Turc unifié	96 15	96 32

Etablissements de Crédit

	Ouvert.	Clôture
Banque de France	1468	1460
Banq. Paris et Pays-Bas	...	676
Compt. nat. d'Escompte	...	...
Crédit Foncier	...	...
Crédit Lyonnais	1835	1835
Société Générale	...	...
Banq. tr. Comm. et Ind.	...	...
Société franc. Mines d'Or	...	...
Robinson Banck	...	...
Banque Ottomane	710	710
Banque Imp. d'Autriche	...	...

Chemins de fer. - Transports Actions

	Ouvert.	Clôture
Est	...	...
P.-L.-M.	...	1293
Midi	...	...
Nord	...	...
Orléans	...	...
Ouest	...	...
Métropolitain	508	508
Omnibus	940	932
Wagons-Lits	...	...
Tramways	...	...
Thomson-Houston	640	635
Kali-Prussien	...	...
Minières Sosnowice	...	...
Lombards	...	...
Méridionaux Italiens	...	...
Nord-Espagne	276	275
Saragosse	377	378
Andalous	159	158

Valeurs Industrielles

	Ouvert.	Clôture
Suez	...	4530
Dynamite Générale	...	668
Gaz Parisien	...	...
Métaux	...	643
Sels gemmes	...	410
Sosnowice	1785	1774
Tabacs Ottomans	439	440
Kerfin	...	...
Braask	309	306
Malfidano	...	339
Tharsis	160	159
Rio-Tinto	1731	1729
Laurium Grec	...	63

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	31	31 75
Cap Cooper	192 50	192 50
Geldfields	87 25	86 75
De Beers	358	360
East Rand	93 75	92 25
Ferreira	430	431
Gellenbaix Estate	...	55
Goerz	...	22
Hammans	101	101
Mozambique	...	16
Rand Mines	141	140 50
Randfontein	...	34 25
Robigeen Gold	...	285 50

Emprunts de Villes et Obligations

	Précédent Clôture	Cours du jour
Villa de Paris 1865 4 0/0	543	539 50
— 1869 3 0/0	520	516
— 1871 3 0/0	401	402
— 1875 4 0/0	538	536 75
— 1892 3 1/2	352	352
— 1892 2 0/0	418	419
— 1899 2 0/0	447	445 50
— Métro 1904 3 1/2	452	451
Marseille	408	408 50
Amiens	...	...
Bordeaux	511	514 75
Lyon	103 75	103 75
Lille 3 0/0	...	...
Crédit Foncier, bons 1887	70	69 25
— 1888	69	69
Communales 1879	474	472
— 1880	499 50	500
— 1891	345 50	345 25
— 1892	413	413
— 1893	422 50	423
— 1899	...	...
Foncières 1879	493	497 50
— 1883	420	420
— 1885	464	464
— 1887	462	461 50
— 1889	...	460
Bons-Gendarm.	...	...
Département 3 0/0 1888	413	414
Communaux 3 0/0	412 50	412
Est Algérien 3 0/0	419	420
Ouest Algérien 3 0/0	425	424
Foncier Algérien 3 0/0 ancien	430	431
— 1908 nouveau	424	421
— 2 1/2 —	391	391
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	423	424
— 3 0/0 nouveau	424	424
— 2 1/2 —	348 75	347
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	444	442 50
— 3 0/0 no.	433	435
— 2 1/2	403	404
Orléans 3 0/0 ancien	431	431 50
— 3 0/0 nouveau	431	431
— 2 1/2 —	290	289 25
Ouest 3 0/0 ancien	418	418
— 3 0/0 nouveau	423	423
— 2 1/2 —	362 50	364 50
Sud France 3 0/0	410	410
Andalous 3 0/0 1re serie	312 50	312
— 3 0/0 2e série	312	313 75
Nord Esp. 3 0/0 1re syp.	375	366
— 3 0/0 2e —	355	356
— 3 0/0 3e —	355	353
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	394	394 75
— 3 0/0 2e —	379 50	379 50
Pampelune 3 0/0	348	348
Autriche, anc. 1re hyp.	449 50	452 50
— nouv. 1re hyp.	450	...
Lombardes	332	335
Wagons-Lits	510	509
Suez 5 0/0	397	398 25
Suez 3 0/0	471 75	472 50
Panama obl. 5 p. s. lots	403 25	405
— 5 0/0	...	...
— 4 0/0	...	...
Panama 1er série	...	...
2e —	...	...
3e —	...	...

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

	Ouvert.	Cours du jour
Rente belge 3 0/0	95 87	95 75
Ville d'Anvers 1887	96	96 25
Anvers 1905	97	96 25
Bruxelles 1902	106 87	107 50
Bruxelles 1905	94 75